# 

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an. Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, no 34, et Place de la Bourse, no 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent. RÉCLAMES — ....

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 4 Octobre

#### CONFLIT

ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Il paraît que ça ne va pas du tout, mais du tout avec nos voisins d'Outre-Manche.

Nous serions en guerre avant peu, qu'il n'y aurait, paraît-il, rien d'étonnant.

Voici, à ce sujet, l'article que le correspondant de Londres très au courant, dit-il, des évènements, écrit au Figaro. Sur ces questions extérieures, il est généralement bien informé.

Londres, 28 septembre.

Il est des moments où les circonlocutions et les détours sont hors de saison, et où il convient de parler franc et d'appeler les choses par leur nom. Actuellement, les relations de la France et de l'Angleterre traversent une de ces phases délicates où un petit incident peut amener une catastrophe.

Il ne m'appartient pas de rechercher les causes de la situation actuelle, ni d'essayer de fixer les responsabilités; d'ailleurs, le moment de se livrer à cette étude est passé. Je n'ai qu'à constater les faits.

Depuis douze ans, de part et d'autre, on se donne des coups d'épingle qui ont fini par faire une plaie, laquelle menace de s'envenimer. C'est à ce point que, à l'heure qu'il est, les Anglais sont arrivés, par une progression lente, presque insensible, à considérer les Français comme des adversaires avec lesquels ils auront à se mesurer dans un avenir qui peut n'être pas éloigne. Cela se dit ouvertement; on en parle comme d'une éventualité profondément regrettable, à laquelle on craint de ne pouvoir échapper. Au Parlement, dans le public, ce qui est plus grave, en discutant l'état actuel des forces navales anglaises, en étudiant les modifications et les augmentations à y apporter, on ne se préoccupe que d'arriver à les mettre en état de lutter victorieusement contre notre marine. Les manœuvres navales de cet été étaient simplement le simulacre d'une guerre entre les deux flottes anglaises de la Manche et de la Méditerranée et les flottes de Cherbourg et de Toulon.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT »

LE

Par la Comtesse de BEAUREPAIRE

#### XXIII

Ces preuves ne sont-ell s pas, pour vous, suffisantes? Mais, mon mari a été condamné sur des allégations moins précises.

- Et son poignard?

- M. de Maloy ne peut-il pas l'avoir pris dans notre salon de travail, où il faisait partie d'une ponoplie? ne peut-il pas l'avoir placé sur le lit de la victime, dans l'intention d'attirer les soupçons sur un innocent?
- Cela se peut!
- Vous voyez bien, mon père, continua Yvonne triomphante.
- Mon Dieu! que voulez-vous que je fasse?
- Nous aider à mener à bien l'œuvre que nous avons commencée... Mais d'abord, oh! mon père, je vous en conjure, ouvrez les bras à cette enfant, qui est le sang de votre sang, et qui vous aimera

comme je vous aime. M. de Rocheplœuc, vaincu, ouvrit les bras: Yvonne et Cécile s'y précipitèrent. Longtemps il

Cet état d'esprit est un symptôme alarmant. Il faut longtemps pour que certaines idées vagues, indécises, prennent corps et frappent l'opinion publique anglaise; mais le moment arrive enfin où la cristallisation se fait. C'est fâcheux à dire, mais nous y sommes.

Cela étant, il est temps de se demander où nous allons et si, faute de parler franchement, ouvertement, sans arrière-pensée, les deux nations qui marchent à la tête de la civilisation, vont se prendre à la gorge et faire reculer d'un siècle la marche du pro-

- Nous n'en sommes pas là, dira-t on.

- Non, pas aujourd'hui, c'est vrai; mais comme le danger est écarté, on peut à présent dire que, depuis deux ans, une catastrophe a été imminente au moins une fois.

Les Anglais et les Français ont leurs défauts; mais les uns et les autres ont des sentiments nobles, chevaleresques, généreux; il ne doit pas être difficile à deux peuples comme le peuple français et le peuple anglais de s'entendre, à la condition de laisser de côté les vaines questions d'amour-propre et de faire preuve d'un esprit conciliant.

Eh bien! si l'on veut éviter une lutte presque fratricide, l'heure est venue où la diplomatie des deux pays doit s'entendre, sinon pour régler toutes les questions pendantes, ce qui serait une impossibilité matérielle, au moins pour tomber d'accord sur les bases d'une solution et sur l'ordre dans lequel les négociations seront conduites.

Eviter un conflit comme le monde n'en a pas encore vu, qui serait une honte pour deux grands peuples, un désastre pour la civilisation, un crime envers l'humanite, c'est une tâche glorieuse, bien faite pour tenter ceux qui, à Paris et à Londres, ont la charge des intérêts de la France et de la Grande-Bretagne.

P. VILLARS.

La Patrie dit de son côté:

Il se confirme que les Anglais, furieux à la perspective d'une expédition française contre

pleura en silence.

- J'ai tant souffert! murmura-t-il enfin.

- Ah! dit Cécile, je le sais! Mais, croyez-vous qu'il ait été heureux, celui contre lequel le sort s'était acharné avec une semblable cruauté? Songez aux tortures de cet homme qui, sans les mériter, a subi toutes les hontes, toutes les humiliations? So gez à la destinée qui lui semblait à jamais réservée loin de sa femme, loin de sa patrie, privé de ses biens, de sa position, de tout, jusqu'à son nom.
  - Oui, c'était affreux!
- N'est-ce pas une œuvre de justice que de chercher la réhabilitation de celui qui a souffert une semblable infortune?
- Vous avez raison.
- Voilà pourquoi, mon père, interrompit Yvonne, je vous demande de m'accompagner chez M. de Rennecourt.
  - Chez M. de Rennecourt?
- Oui! il nous aidera de ses conscils.
- Mais ...
- Je vous en supplie, mon père!
- Cette démarche n'est-elle pas prématurée? mettre un étranger dans notre confidence avant d'être sûr de...
- Oh! mon père, serez-vous toujours le même?
- C'est que...
- Si vous refusez de m'accompagner, j'irai seule et, permettez-moi de vous le dire, votre démarche aurait un plus grand poids que la mienne. Je puis, moi, - serait en droit de croire M. de Rennecourt, - me laisser influencer par mon désir d'avoir raison. De vous, on ne pourra pas penser la même chose.

Madagascar, s'efforcent, par tous les moyens de nous effrayer sur les conséquences d'un conflit que nous n'avons point cherché.

Certains organes de la presse britannique lancent de temps en temps des nouvelles sensationnelles, dont le but évident serait de nous faire reculer devant les rodomontades de nos voisins d'Outre-Manche.

Eh bien! notre rôle ici est tout tracé. Il consiste à ne tenir aucun compte de ce que réclament les Anglais affolés dans leurs intérêts.

Ces gens-là, qu'on se le dise bien, ne nous feront point la guerre.

Pas plus à l'occasion de Madagascar que du Siam, ils ne se risqueront à tirer un seul coup de canon contre nous.

Une guerre navale, la seule qu'ils puissent faire, serait pour eux trop compromettante et trop désastreuse.

Seulement, ils espèrent qu'en criant très fort ils nous arrêteront dans le développement normal de notre politique extérieure; c'est une illusion qu'il convient de leur enlever.

#### INFORMATIONS

L'empereur Gaillaume et l'exposition de 1900

Un Français se trouvait dernièrement à Berlin pour y étudier les questions dont s'occupent les syndicats des fers, aciers, fontes et autres métaux, très nombreux et très importants des deux côtés du Rhin, et que l'empereur Guillaume suit avec la plus grande sollicitude. Ce Français fut reen par l'empereur Guillaume qui lui dit : - « Ces syndicats m'intéressent autant que vous-même. Je me tiens au courant de leurs travaux et je m'entoure de toutes les lumières possibles. Vos compatriotes se méprennent sur mes intentions.

» Je sais que vos compatriotes sont portés à voir en moi une sorte d'empereur barbare, ne rêvant que guerre et conquête.

- » Si mon grand-père a dû, en effet, être un empereur guerrier et conquérant, je ne négligerai rien pour démontrer que, moi, je veux sincèrement l'apaisement.
- » A votre prochain voyage à Berlin, nous reparlerons de tout cela. Venez-vous souvent ici? >
- Rarement, Sire, je ne crois pas avoir de longtemps l'honneur de revoir Votre Majesté.
- Eh bien! nous nous reverrons à Paris. Et comme le Français le regardait d'un air
- interrogateur. - Oui, oui, en 1900, à votre belle exposition.
- C'est vrai! Eh bien! allons.
- Oh! merci!
- Mais pas aujourd'hui, l'heure est trop avancée, répliqua M. de Rocheplœuc.
- Demain, alors.
- Vous viendrez me chercher.
- C'e tentendo.
- Mme de Kéralain et Cécile accablèrent des plus tendres caresses M. de Rocheplœuc qui, depuis longtemps, ne s'était senti aussi heureux.

Ah! s'il pouvait être délivré de l'affreux cauchemar qui, depuis de longues années troublait son existence! Il se prenait, lui aussi, à espérer. Aussi, le lendemain, fut-il exact au rendez-vous.

Mme de Kéralain ne voulait pas laisser sa fille seule et sans protection.

L'abbé Leclerc vint donc tenir compagnie à Cécile pendant l'absence de sa mère, absence, qui ne devait durer que quelques heures.

#### XXIX

Parmi les amis de M. de Rocheplœuc, il en était un avec qui la famille entière avait toujours entretenu les meilleures relations. Il se nommait M. de Rennecourt. Au moment où, après le coup qui la frappait, Yvonne avait rompa avec le monde, elle n'avait jamais ces é de recevoir ce fidèle ami des mauvais jours. C'était un magistrat intègre et intelligent qui, au moment du procès de Kéralain, était juge dans une ville éloignée. Depuis, il avait pris sa retraite et était revenu dans son pays. Il exercait sur le tribunal de la petite ville la plus grande influence et était respecté de tout le monde. Jamais on ne l'avait entendu blâmer le jugement qui avait frappé le gendre de son ami, sa situation

Notre compatriote fait un haut-le-corps et marque de nouveau sa surprise.

- Je savais que j'allais vous étonner, mais je connais le caractère des Français, et du moment que je dis que j'irai voir leur Exposition, c'est que je sais ce que j'ai à faire pour y aller.

#### Arrestation de 180 sous-officiers Allemands

Berlin, 1er octobre.

Les autorités militaires observent une grande réserve au sujet de l'arrestation des élèves de l'école des artificiers. Leur transport à la forteresse de Magdebourg a été effectué par ordre télégraphique de l'empereur. La mesure résulte de graves faits d'indiscipline des élèves, depuis longtemps mécontents de leur commandant qui leur impose un cantinier qui n'était pas de leur goût et a puni ceux qui, à l'exemple des socialistes, boycotèrent le cantinier.

Ils firent paraître un journal où la figure du commandant était grossièrement caricaturée. Lorsque, samedi, le commandant arriva à l'école, des injures partirent des groupes des élèves, une fenêtre s'ouvrit et un élève resté inconnu cria : « Vive l'anarchie! » De nouvelles arrestations ont été opérées parmi les élèves de première année.

Les arrestations en masse des sous-officiers de l'école des artificiers font l'objet de toutes les conversations. Etant donnée la sévère discipline de l'armée prussienne, les faits maintenant connus en détail acquièrent une importance symptomatique que les atténuations patriotiques des journaux ne parviennent pas à effacer.

Le nouveau commandant-major de Stetten a voulu réagir contre l'indiscipline résultant d'une trop grande liberté laissée aux sous-officiers. Ceux-ci se considéraient comme étudiants et en avaient adopté les associations et les «commers,» prétextes à beuveries. Avant la motinerie de samedi, plusieurs sous-officiers réunis au Casino militaire firent un vacarme effroyable après

Le commandant de l'école leur ordonna de regagner leurs chambrées, mais les sous-officiers protestèrent; leur attitude fut menaçante à tel point que le commandant dégaîna. Alors le sousofficier Lange se campa insolemment devant le commandant et dit : « J'en ai assez; je veux retourner à mon régiment. »

Ce sous-officier s'éloigna seulement lorsque le commandant lui eut ordonné à plusieurs reprises de rompre. Il alla retrouver ses camarades qui firent du vacarme à l'intérieur de la caserne et crièrent : « Vive l'anarchie! »

Le sous-officier Brand cria : « Vive la liberté, l'égalité et la fraternité! »

lui imposait la plus grande circonspection, mais d'après les rares paroles qu'il avait prononcées sur ce sujet, il avait été facile de comprendre qu'un doute lui était resté dans l'esprit sur la parfaite équité de cet arrêt. Yvonne l'avait compris, voilà pourquoi elle l'avait tonjours reçu avec plaisir, voilà pourquoi elle avait résolu de se confier à lui à cette heure décisive de sa vie. Tout naturellement elle avait jugé convenable d'associer son père à cette démarche; elle comptait sur l'alliance du vieil ami de la famille pour entraîner complètement M. de Rocheplœuc, et lui faire jouer un rôle actif dans les évènements qui se préparaient.

Aux premiers mots qu'elle échangea avec M. de Rennecourt, elle se sentit assurée du concours de celui-ci : aussi s'en remit-elle à lui du soin de diriger l'action. Il lui recommanda d'agir avec beaucoup de prudence et de circonspection, de ne rien risquer par trop de précipi ation.

Sa légitime impatience s'accommodait assez mal de cette dernière recommandation.

- J'ai déjà tant attendu! disait-elle.
- C'est pourquoi, répondait M. de Rennecourt, il ne faut agir qu'à coup sùr. - Vous avez raison; mais.
- Je suis loin de vous condamner à l'inaction,
- continuait le magistrat. Au contraire. - One devons-nous faire? - Endormir M. de Maloy, le forcer à se com-
- Mais la vie de mon enfant court, à ce jeu,
- les plus grands risques! - Aussi faut-il veiller ... veiller incessamment.
- Sa méchanseté est si subtile?

(A suivre).

C'est seulement lorsque les sous-officiers furent couchés que les arrestations furent opérées par les soldats du 4º régiment de la garde.

Ces derniers crurent qu'il s'agissait de réprimer une émeute en ville. C'est seulement au dernier moment que leurs officiers leur dirent de quoi il s'agissait.

Les prisonniers, en pantalon de treillis, furent réunis dans la cour et le commandant leur dit : « Vous êtes prisonniers. Le premier qui bronchera sera fusillé. »

On croit que les meneurs seuls seront maintenus en état d'arrestation, une fois l'enquête terminée.

Un train spécial est parti, sans arrêt, pour Magdebourg. Sur tout le parcours, ordre avait été donné d'éclairer les gares.

La Gazette de Voss dit que l'arrestation d'élèves sous-officiers, résultant d'actes d'insubordination, est un fait sans exemple en Prusse.

Les cris séditeux proférés par les sous-officiers, ajoute-t-elle, ne contribueront pas à relever le prestige de l'armée allemande aux 'yeux de l'é-

Berlin, 2 octobre.

On mande de Berlin le 1er octobre, à la Gazette de Francfort que l'affaire relative aux élèves de l'Ecole des artificiers aurait commencé de la manière suivante : Le colonel de Stetten, directeur de l'Ecole, se serait rendu une nuit au cercle des élèves pour les inviter à cesser de faire du vacarme. Les élèves anraient pris tout/à coup une attitude telle qu'il aurait cru devoir dégaîner son épée, et ils auraient alors crié: « Vive

Les journaux commentent l'affaire de l'Ecole des artificiers. Ils déclarent que le bon renom de l'armée prussienne ne souffrira pas de ce fait isolé. Cependant, la version émanant des cercles militaires en contradiction flagrante avec le communiqué officieux, détermine certaines feuilles à réclamer des explications catégoriques justifiant cette arrestation en masse et le déploiement nocturne de la force armée, qui n'auraient pas eu lieu si de graves actes d'insubordination n'étaient

Le commandant de la place de Breslau ainterdit aux officiers d'assister aux représentations de Tisserands, de M. Gerhardt Hauptmann, et aux soldats de paraître sur la scène comme figurants.

#### Incident de frontière

Nice, 2 octobre.

Un inspecteur des forêts, M. Tourtel, et le maire de Saorge, qui faisaient partie de la commission nommée par le gouvernement français pour la délimitation de la frontière francoitalienne, ont été arrêtés par des carabiniers royaux.

Les détails manquent sur ce nouvel incident, qui démontre clairement que de l'autre côté des Alpes on recherche et l'on saisit toutes les occasions de froisser la susceptibilité française.

#### Complot anarchiste à Marseille

Marseille, 2 octobre.

Vendredi dernier le commissaire central de Marseille reçut la visite d'un indicateur de la police italienne, qui lui affirma qu'un complot était dirigé par un groupe composé de quatorze anarchistes, contre M. Durando, consul général d'Italie. Il s'agissait de faire sauter le consulat.

Le commissaire central mit immédiatement en chasse ses plus fins limiers qui opérèrent, au petit jour, l'arrestation de huit compagnons italiens désignés comme conspirateurs.

Une perquisition faite chez eux amena la découverte de lettres compromettantes envoyées par des compagnons italiens habitant Trieste, Gênes et Londres.

Confrontés entre eux, les prisonniers ont dit ne point se connaître et ne point professer des opinions anarchistes. Mais il y a contre eux des preuves évidentes.

De nouvelles arrestations sont imminentes.

Marseille, 3 octobre.

Des renseignements recueillis à une source absolument sûre, il résulte qu'il est exact qu'un individu italien nommé Dr..., ayant quitté son pays pour la France, s'arrêta à San-Remo, où il fit la connaissance de plusieurs anarchistes.

Feignant de partager leurs opinions, il obtint leur confiance et fut chargé par eux de remettre à divers anarchistes habitant Marseille des lettres qu'ils n'osaient pas confier à la poste.

Dr... s'acquitta de sa mission, mais non sans avoir pris au préalable connaissance des lettres dont il était porteur.

C'est ainsi qu'il apprit le complot ourdi contre le consul d'Italie à Marseille, M. Durando.

On n'attendait plus, affirme le dénonciateur, que l'arrivée d'un certain affilié d'Espagne pour faire sauter l'hôtel du Consulat.

Les engins explosifs auraient été fabriqués non loin de Marseille.

Ils auraient été transportés d'abord dans un département voisin, puis embarqués pour l'Es-

Dr... s'acquitta de ses différentes commissions auprès des compagnons italiens de Marseille, au

nombre d'une quinzaine, et il apprit par eux que l'affilié attendu d'Espagne devait arriver vendredi.

D'... se décida alors à faire des révélations aux autorités françaises. Une enquête des plus sérieuses a été immédiatement ordonnée.

Les noms fournis par Dr ... étaient authentiques, les adresses étaient exactes.

A la suite de cette dénonciation, huit arrestations ont été opérées.

#### Sous-Préfet en révolte

Le journal des Débats rapporte l'incident qui vient de se passer à Sens:

« Depuis plus de vingt ans, les républicains de Sens se réunissent pour fêter l'anniversaire de la République Un député préside, ayant à sa droite, le sous-préfet, à sa gauche, le président du Cercle républicain. Au dessert, le sous-préfet se lève et porte un toast au Président de la République. Après quoi, les discours commencent.

» Cette année, on a bier eu les discours, mais on n'a pas en le toast. M. Casimir-Périer étant tenu pour suspect et traité en adversaire par les radicaux et les socialistes, le sous-préfet a voulu sans doute, par une délicate flatterie, donner une sorte de leçon à M. Casimir-Périer. Convaincu que le silence des fonctionnaires est la leçon des Présidents, il s'est tu contre le Président de la République.

» On en éprouva, autour de lui, une vive surprise, et, lorsque la série des toast réglementaires fut épuisée, un des plus anciens et des plus fermes républicains de l'Yonne porta, en termes très mesurés, la santé du chef de l'Etat.

» Le sous-préfet demeura impassible; mais le maire de Sens se répandit aussitôt en protestations véhémentes contre ce qu'il appelait une impertinence. Puis, transporté d'une radicale fureur, il se précipita hors de la salle, en secouant sur le seuil la poussière de ses bottines.

» Il est évident que ce maire aurait montré plus de mesure s'il n'avait su, par avance, que le préfet de l'Yonne apprécierait avec infiniment d'indulgence cette impétueuse sortie. »

#### Monsieur le duc d'Orleans

Le Journal de Bruxelles croit savoir que le duc d'Orléans va venir rester à Bruxelles :

» Depuis quelques jours, dit-il, un personnage attaché à sa maison serait en négociations avec un notaire de la ville pour l'achat d'une propriété. Ce n'est pas dans un de nos quartiers aristocratiques, mais dans le démocratique quartier de Molenbeck que le prince habiterait, siles négociations dont il s'agit aboutissent. »

D'autre part, on écrit de Bruxelles au Figaro: « Le duc d'Orléans a demandé la permission de séjourner en Belgique, qui ne lui a pas été accordée, bien que le prince Victor bénéficie toujours de celle qu'il a obtenue. C'est que le roi et le gouvernement belge font entre les deux prétendants une grande différence. Le prince Victor, qu'aucun lien de parenté n'attache à Léopold, garde l'expectative et n'est l'occasion d'au-

« Le duc d'Orléans, au contraire, a manifesté l'intention d'agir, et beaucoup seraient peut-être disposés à le suivre. Or, le roi, d'accord en cela avec la nation belge, ne veut point, en donnant l'hospitalité au duc d'Orléans, laisser croire qu'il favorise un parent et s'exposer à mécontenter une nation amie.

« Ceci m'a été déclaré par plusieurs personnes à même d'être renseignées. C'est d'ailleurs absolument conforme à la conduite observée pour le général Boulanger, qui n'a été autorisé à séjourner à Bruxelles qu'après la lutte électorale qu'il avait engagée.

Paris, 1er octobre.

Le Jour publie d'autre part, un long filet, dans lequel il prétend que Monsieur le duc d'Orléans serait sur le point de se marier.

\* \* \*

Certains journaux annoncent que le mariage du duc d'Orléans avec la princesse Marguerite, sa cousine, qui n'avait primitivement pas abouti, est dès à présent chose arrêtée.

#### AU DAHOMEY

M. Delcassé, ministre des colonies, vient de recevoir de M. Ballot, gouverneur du Dahomey, la dépêche suivante, datée de Savalou, 22 septembre, et déposée le 30 au bureau télégraphique de Porto-Novo:

Porto-Novo, 30 septembre. Lundi, 17 septembre, après avoir visité successivement Abomey, Agouy, Ketou, Sevé, Oué-cé, Dodjo, Agoua, Savalou, j'ai atteint le 9º de-gré et j'ai créé par 8 degré 59 une station française avec un poste militaire près d'Agbassa.

Cette station que j'ai nommée Carnotville, est dans un pays splendide, sain, fertile, au milieu de montagnes de sept à huit cents mètres d'élé-

Ce massif, le plus considérable de l'Afrique occidentale, n'avait encore été signalé par aucun voyageur.

J'ai installé un résident à Savalou et établi deux postes entre ce point et Carnotville.

Je retourne à la côte par la vallée de Mono et je serai à Porto-Novo vers le dix octobre.

Dans ma tournée, j'ai reçu des populations, l'accueil le plus chaleureux. Je puis vous garantir que la tranquilité est absolue et la pacification complète.

#### La situation à Tombouctou

Le ministre des colonies a reçu de M. Grodet, gouverneur du Soudan, la dépêche suivante :

Je reçois du commandant de la région de Tombouctou un rapport où il 'est dit textuel-

« Tout tranquille ici ; état sanitaire bon. Je réponds de la sécurité dans circonstances ac-

#### Le cyclone de Marie-Galante

Le ministre des colonies a également reçu du gouverneur de la Guadeloupe la dépêche sui-

Basse-Terre, 1er octobre.

Je reviens de Marie-Galante ; dégâts très importants usine Crédit Foncier; peu graves ail-

#### CHINE & JAPON

Tien-Tsin, 1er octobre.

Il se confirme que les étrangers ne sont plus en sûreté à Pékin; plusieurs sujets anglais ont été attaqués. L'interprête même de la légation britannique fut l'objet d'une agression. Il en est d'ailleurs de même dans la province de Song-Chow. A Pékin, par exemple, les routes sont couvertes par des soldats qui profèrent des menaces à l'adresse des étrangers; il est certain que ceux de ces derniers appelés à traverser cette contrée courent de grands risques. Le Shang-Tong, province maritime, s'est insurgé; on manque de détails sur cette insurrection.

Londres, 1er octobre.

La Pall Mall Gazette publie la dépêche sui-

Chefoo, 1er octobre.

La flotte anglaise se trouve dans le golfe de Petchili, qui est ouvert. On attend d'autres navires de guerre étrangers.

Londres, 1er octobre.

Le bruit court à Tien-Tsin que le steamer anglais « Irène », qui est arrivé dans cette ville le 25 septembre, venant de Shanghaï, avait à bord des armes et des munitions. L'autorité britannique va prendre les mesures que comportent cette affaire.

#### Le désarroi en Chine

Les journaux de Londres publient une dépêche de Shanghaï annonçant que le conseil de guerre continue ses opérations.

La désorganisation est complète. Les malversations de l'intendance chinoise dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Il n'y a pas de provisions pour les troupes; les approvisionnements sont presque nuls. Les fusils achetés et payés par le gouvernement sont introuvables.

Le grand camp chinois entre Tien-Tsin et Takou se compose de nouvelles recrues. Le désordre règne, et, bien que des exécutions aient lieu journellement, la discipline ne s'améliore pas. Ces recrues ne sont pas armées.

Le bruit court que le Tao-Taî de Tien-Tsin aurait disparu. On ne sait où il s'est réfugié. On le soupconnne d'avoir, depuis le commencement de la guerre, tenu les Japonais au courant des mouvements et de la destination des troupes chinoises, et de leur avoir annoncé le départ du transport le Kowshing.

On télégraphie de Vienne au Daily News que le gouvernement chinois a fait transporter tous les trésors impériaux de Moukden à Gehol, ville située dans la Mandchourie, au delà de la Grande Muraille. C'est à Gehol que l'empereur Hiengong s'est réfugié en 1860, lors des opérations anglo-françaises, et c'est là qu'il est mort l'année dernière.

#### Comment on fera la paix

On télégraphie de Berlin au Standard: On assure que le Japon a l'intention, quand les opérations militaires seront terminées, de négocier directement avec la Chine; il ne réclamera l'intervention d'aucune puissance.

#### Les dragueurs du Canal de Suez

Dans un de nos précédents numéros, nous avions parlé du mécontentement d'un certain nombre d'ouvriers du canal de Suez et de la grève partielle qui s'en était suivie.

La Compagnie avait affirmé alors que cette grève n'avait aucune importance et qu'elle serait terminée à bref délai.

Or, voici les deux dépêches que nous avons reques et que nous publions sans commentaires:

Port-Saïd, 30 septembre. Les négociations entamées pour mettre fin à la

grève des employés dragueurs ont échoué, M. Lemasson, ingénieur en chef du canal de Suez à Ismaïlia, a reçu hier soir un coup de fu-

sil et a été grièvement blessé. On croit que ce coup de feu a été tiré par un

Le Caire, 30 septembre. M. Lemasson, qui a été blessé hier à Ismailia,

a reçu deux balles dans la tête. On croyait que ses blessures étaient légéres, mais son état s'est aggravé aujourd'hui.

## CHRONIQUE LOCALE

#### ET REGIONALE

#### Lycée de Cahors

Par arrêté ministériel en date du 30 septembre 1894, M. Jouhet, professeur agrégé de physique au Lycée de Cahors, est nommé, sur sa demande, professeur de physiquo au Lycée de Périgueux.

#### Instruction publique

Par arrêté de M. l'Inspecteur d'Académie en date du 30 septembre 1894, M. Roques, élèvemaître sorti en 1893 de l'Ecole normale d'instituteurs, est nommé instituteur adjoint stagiaire à Gramat, en remplacement de M. Vialard, nommé à Miers (titulaire).

#### Nos compatriotes

Par décret du 17 septembre 1894, rendu par M. le président de la République, sur le rapport du ministre de la guerre, ont été nommés au grade de lieutenant, pour prendre rang à partir du 1er octobre 1894, quatre-vingt-cinq souslieutenants élèves d'artillerie qui ont satisfait aux examens de sortie de l'école d'application d'artillerie et du génie de Fontainebleau.

Dans le nombre figure, notre compatriote, M. Gaston, Jean-Henri-Antoine, classé à la 4º batterie du 28° régiment d'artillerie.

#### Conseil de préfecture

Dans sa dernière séance, le conseil de préfecture du Lot a rendu, dans les affaires ci-après. les arrêtés suivants:

1º Affaire Jarlan contre l'Etat. - L'Etat a élé condamné à payer au sieur Jarlan la somme de 300 fr. 15 avec intérêts, à partir du jour de la demande. L'Etat est, en outre, condamné aux deux tiers des dépens et Jarlan à un tiers.

2º Dans une seconde affaire Jarlan contre la compagnie d'Orléans, le conseil a ordonné une expertise contradictoire.

3º Affaire Laubart contre les entrepreneurs Audubert, Jubin et Hersent. - Il a été également ordonné par le conseil une expertise contra-

4º Affaire Lauvré, de Souillac, contre l'administration des postes et télégraphes. - Le conseil a condamné l'administration à payer pour dommages au réclamant la somme de 500 francs avec intérêts, à dater du 24 juillet dernier, et aux dépens.

5º Dans l'affaire Monteil et Fauchié, de Gourdon, contre la compagnie d'Orléans et l'Etat, le conseil a mis l'Etat hors de cause et ordonné une expertise contradictoire entre la compagnie et les demandeurs.

#### Commission départementale

Séance du 29 septembre

Présents : MM. Iscard, président; Delport Laparra, Pradines. Absent: M. Cocula excusé.

Communication d'une notification de l'appel formé par le conseil municipal de Labastide contre la décision de la commission départementale relative au chemin nº 11.

Bouziès. -- Construction d'une cloture à l'école de garçons. Accordé 100 fr. Lamativie. — Réparations à la maison d'école.

Accordé 100 fr. Montbrun. — Réparations à la toiture de la maison d'école. Accordé 40 fr.

Escamps. - Réparations au clocher de l'église. Accordé 100 fr.

#### Séance du 1er octobre

Payrignac. - Réparations des fontaines publiques. Accordé 50 fr.

St-Daunès. - Réparations d'un puits communal et acquisition. Accordé 30 fr. Strenquels. - Subventions aux chemin vici-

naux; changement d'affectation. Acte est donné. St-Sauveur-la-Vallée. - Classement d'un chemin vicinal ordinaire. Acte est donné.

Etat de situation des recettes et dépenses départementales. Acte est donné.

Mechmont. - Construction d'une fontaine et d'un lavoir. Accordé 80 fr.

Cabrerets. - Construction d'un puits communal. Accordé 150 fr.

Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse de secours des tabacs : MM. Rey, Talou, Delport, pour Cahors; Lachièze et

Iscard, pour Gourdon; Vival, pour Figeac. La prochaine séance aura lieu le 30 novembre prochain.

#### Les télégrammes

On lit dans l'Eclair:

Nous nous permettrons d'attirer l'attention de M. de Selves sur un point de sa seconde circulaire.

M. de Selves paraît croire que, quand il aura distribué tous les télégrammes dont les adresses ne présentent aucun doute, il aura rempli ses devoirs; nous en jugeons tout autrement et nous pensons que, dans toutes les circonstances où l'adresse du destinataire incomplètement libellée peut être recherchée et découverte; l'administration des télégraphes doit procéder aux investigations nécessaires de façon à réduire au strict minimum le nombre des télégrammes non distribués. C'est ainsi que font les administrations étrangères. Il y a un excellent moyen d'éviter cet abus : c'est de taxer à prix invariable l'adresse des télégrammes ; c'est la réforme que tout le monde réclame.

#### Nouvelles militaires

Le Président de la République signera, du 5 au 12 de ce mois, une importante promotion d'officiers de toutes armes.

L'infanterie de ligne y figurera dans une forte proportion : huit colonels au moins, quatorze lieutenants-colonels, quarante-deux chefs de bataillon et cent cinquante-six capitaines.

#### Foire de Cahors

La foire de lundi dernier a été assez importante, les divers marchés étaient bien garnis.

Bœufs ou vaches amenés 1,200 environ, le cours des gras a été de 35 à 40 fr. les 50 kilog. Le cours des attelages est un peu en baisse.

Les porcs gras amenés ont été vendus de 48 à 50 fr. les 50 kilog. et les jeunes de 20 à 40 fr. selon grosseur.

Moutons ou brebis amenés 1,300 environ, ceux destinés à la boucherie se sont vendus à raison de 0,65 à 0,75 le kilog. Les brebis et les agneaux pour l'élevage étaient livrés au cours des derniers marchés.

Blé en vente, 150 hectolitres, vendus 120, au prix moyen de 14 fr. l'hectolitre.

Maïs en vente 300 hectolitres, vendus 150, prix moyen 10 fr. 80 l'hectolitre.

Pommes de terre de 3 à 3 fr. 50 les 80 litres.

Oies de 10 à 12 fr. la paire.

Laine, 0 fr. 50 la livre. Poulets et volailles grasses de 0,70 à 0,75 la

Canards, 0,65 la livre. Dindes, 0,65 la livre. Œufs, 0,80 la douzaine. Raisins, de 0,15 à 0,30 le kilog.

#### Le Phonographe à Cahors

Nous aurons la bonne fortune de posséder dans nos murs le merveilleux phonographe d'Edison, l'illustre sorcier de Menlo-Park.

Cet instrument, qui est la dernière expression de la science, reproduit mécaniquement et d'une façon parfaite la voix des artistes les plus célèbres. Le public nombreux qui a déjà assisté à ces auditions est à la fois surpris et émerveillé par la pureté des sons, la reproduction incomparable du timbre de la voix immédiatement reconnue par tous les auditeurs qui ont déjà entendu Faure, Mounet-Sully, Sarah-Bernard, Paulus,

Le phonographe, qui est en effet la plus grande merveille du siècle, sera à Canors incessamment venant de Brive et Gourdon.

Audition de chaque artiste: 0,20 c.

#### Veloce-Sport Cadurcien

MM. les membres du V.-S. C. sont instamment priés d'assister à la réunion générale, qui aura lieu samedi prochaln 6 octobre, à 8 h. 1/2 du soir, au siège du club (Café Tivoli).

#### H'HREED CO

La foire a été assez belle, les bœufs sont toujours en baisse. Les veaux se sont vendus de 90 cent à 1 fr. le kilog, poids vif. Les porcs gras de 45 à 50 fr. les 50 kil. Les petits de 15 à 35 fr. Les moutons, 75 et 80 cent. le kil. Canards, 5 à 7 fr. la paire. Lièvres, de 4 à 6 fr. Lapins, de 1 fr. 75 à 3 fr. Perdrix, 2 fr. pièce. Poules, de 4 à 5 fr. la paire. Poulets, de 75 à 80 cent. le 1/2 kil. Œufs, 80 et 85 cent. la douzaine. Blé, de 16 à 17 fr. l'hect. Maïs, de 10 à 12 fr. Noix, de 20 à 25 fr. Châtaignes de 8 à 10 fr.

Prunes. - Plus de 1000 quintaux. Les prix

pratiqués étaient les suivants: De 14 à 20 fr. pour celles de 65 à 80 au 1/2 k. De 20 à 22 fr. — de 60 à 64 de 40 à 50 De 45 à 50 fr. Fretin de 5 à 6 fr. les 50 k.

#### Pay-1'Eveque

Les bœufs se vendent à de bons prix. Les porcs gras de 48 à 50 fr. les 50 k. Les moutons de 15 à 35 fr. La volaille de 60 à 70 cent, la livre. Les oies, de 10 à 14 fr. la paire. Les canards de 5 à 7 fr. Les œufs, 75 cent. la douz. Blé, de 12 à 13 fr. les 4/5. Maïs, de 8 à 9 fr.

#### Gourdon

Par décision de M. le directeur général des postes et téléraphes, M. Henri Gerbié, commis des postes et télégraphes à Périgueux, est nommé en la même qualité à Bordeaux.

télégraphes à Gourdon, est nommé en la même qualité à Limoges.

Nous apprenons qu'un groupe de jeunes gens de Gourdon organisent un bal de charité, avec tombola, pour le dimanche 7 octobre prochain.

Nous espérons que notre population fera le meilleur accueil aux dévoués organisateurs de cette fête, quand ils se présenteront à domicile quêter les lots, le produit étant entièrement consacré aux pauvres de la commune.

L'assemblée générale des huissiers de l'arrondissement aura lieu le dimanche 7 octobre.

#### Prendeignes

M. Froment, en revenant sur sa voiture de la foire de Figeac, a été précipité dans un ravin. Son état inspire de graves inquiétudes.

#### Les fraudes électorales de Toulouse

Le Parquet de Toulouse vient de faire procé der à l'arrestation des inculpés dans l'affaire des fraudes électorales.

Quatre d'entre eux seulement, sur six retenus par la chambre des mises en accusation, ont pu être touchés par le mandat d'arrêt.

Ce sont: MM. Mascaras, chef du bureau des élections, révoqué au mois d'août 1893; Sigaudes, ancien employé auxiliaire au bureau des élections; Boyer, employé à l'état-civil, récemment suspendu, et Cantecor, camionneur, assesseur à une section de vote en 1893.

Les deux autres inculpés sont : MM. Nègre, chef actuel du bureau des élections, suspendu par la délégation qui a remplacé le conseil municipal dissous, et Joseph Maux, ancien employé

#### THÉATRE DE CAHORS

On nous annonce, pour dimanche prochain, 7 octobre, une troupe de passage qui nous don-

#### RIGOLETTO

avec des artistes et chœurs du Capitole de Toulouse.

Bersigne den Ime de stano PROGRAMME des 4 et 7 OCTOBRE

de 4 à 5 h. du soir (Allées Fénelon) Le Camp de Châlons, pas redoublé Leroux. Auber. Le Lac des Fées, ouverture Zabalska. Stéphanie, gavotte Les Mousquetaires au Couvent Warney. Les 28 jours de Clairette, polka Roger.

## Variétés

#### Comment on entre en Corée

La Corée est absolument à l'ordre du jour et la grande victoire que les Japonais viennent de remporter sur les troupes chinoises, appelle l'attention publique sur ce pays qui, aujourd'hui encore, est absolument fermé aux étrangers, si fermé que les rares Européens, des missionnaires, qui ont pu y pénétrer, n'y sont parvenus qu'avec les ruses les plus extraordinaires.

Quel avantage retirons-nous de cette guerre où s'entre-choquent deux peuples de l'Extrême Orient? Nous n'en savons rien; mais jusqu'à plus ample informé, nos sympathies doivent aller aux Japonais pour plusieurs motifs:

1º Les Japonais représentent dans cette lutte la civilisation, la tolérance et la liberté pour les idées chrétiennes;

2º Les Chinois sont maintenant nos voisins au Tonkin et nous n'avons nul intérêt à les voir se fortifier outre mesure;

3º Enfin, toutes les sympathies de l'Angleterre sont pour la Chine, et l'on peut affirmer que l'on sert toujours efficacement les intérèts français en prenant le contrepied de ce que veulent les hommes politiques anglais.

Quoi qu'il en soit, nous empruntens à l'ouvrage très intéressant de M. Paul Tournafond (1) les curieux détails qu'on va lire sur la méthode à employer pour pénétrer en Corée. Les Japonais en ont employé une aussi préférable, celle du canon.

Si le lecteur, dit M. Tournafond, veut bien jeter un regard sur une carte géographique, il verra que le royaume de Corée est séparé de Mandchourie par le fleuve Ya-lou-Kiang (ou fleuve du Canard vert), et du territoire russe par le Mi-Kiang. Sur les rives de ces deux fleuves sont échelonnés des postes de douaniers, à l'exception des endroits où les montagnes sont tellement élevées qu'il n'est point possible de s'y frayer un passage.

Puis une plaine déserte, des forêts impénétrables, hantées par les tigres, les ours, les sangliers, forment de chaque côté du fleuve une barrière pour ainsi dire infranchissable.

Personne ne peut sortir de Corée, personne (1) La Corée, par P. Tournafond. Téqui, éditeur (1894), in-18, prix franco: 1 fr.

M. Buffard, commis auxiliaire des postes et | ne peut y entrer sans une permission spéciale | du gouvernement.

Chaque année, une ambassade part de Séoul, traverse le fleuve pour entrer en Chine par la province de Léao-Tong, et se rend à Pékin pour porter à l'empereur de Chine les présents

de son prétendu vassal de Corée, et recevoir en échange le calendrier.

Ces présents, réglés par une convention signée le 30 de la 3º lune de tieng-tsiouk (1637-38), se composent: de 111 onces d'or; 1,000 onces d'argent; 10,000 sacs de riz en grain, sans la balle; 2,000 pièces de soie; 300 pièces de mori (toile de lin); 10,000 pièces de toile ordinaire; 400 pièces de toile de chanvre; 100 pièces de toile de chanvre fin; 1,000 rouleaux de 20 feuilles de grand papier; 1,000 rouleaux de petit papier; 2,000 bons couteaux; 1,000 cornes de buffie; 40 nattes avec dessins; 200 livres de bois de teinture; 10 boisseaux de poivre; 100 peaux de tigre; 100 peaux de cerf, 400 peaux de castor; 200 peaux de rat bleu, etc.

Le sac de riz dont il est ici question, est la charge d'un bœuf, soit un peu moins de deux hectolitres.

Quelques années après la signature de ce traité, en 1650, l'ambassadeur coréen, dont la fille, emmenée captive chez les Mandchoux; était devenue sixième femme de l'empereur, obtint que le tribut en riz fût diminué de

Lorsque l'ambassade passe à la frontière, les employés de la douane prennent exactement les noms de ceux qui sont chargés de cette mission et de tous les serviteurs qui les accompagnent, afin qu'à la rentrée en Corée aucun intrus ne puisse se glisser parmi eux pour pénétrer dans le royaume.

L'entrée de la Corée n'est pas seulement interdite aux Européens; elle l'est également aux Chinois et aux Japonais eux-mêmes, sauf les deux ports où il leur a été permis de s'établir, Fousan et Gen-gen-Sinh.

Sur la frontière russe, à la ville de Kin-Wen, se tient un marché qui offre un spectacle curieux. Les vendeurs n'ont pas le droit d'étaler leurs marchandises dès qu'ils sont arrivés; il faut qu'ils attendent le signal. Vers l'heure de midi, on hisse un pavillon, on bat le tam-tam; à l'instant la foule immense, compacte, se rue sur la place publique : Coréens, Chinois, Tartares, tout y est mêlé; on crie à fendre la tête pour se faire entendre, et tel est le mugissement de ce flot populaire, que les échos des montagnes voisines répètent ces clameurs discordantes.

Quatre ou cinq heures, c'est tout ce qu'on accorde de temps pour vendre et acheter: aussi le mouvement que l'on se donne, les rixes qui ont lieu, les coups de poings qui s'échangent, les rapines qui s'y font presque à main armée, impriment à Kin-Wen l'image d'une ville prise d'assaut et livrée au pillage.

Le soir venu, le signal du retour pour les étrangers est donné: on se retire dans le même désordre ; les soldats poussent les traînards avec la pointe de leurs lances.

Rentrer avec l'ambassade, profiter du désordre qui règne sur le marché de Kin-Wen, ou tromper la vigilance des nombreux douaniers échelonnés sur les frontières : telles sont les chances qu'à l'étranger de pénétrer en Corée. Car y arriver par mer serait s'exposer à être reconnu et immédiatement livré à la mort. Aussi n'est-ce pas par cette voie que les missionnaires français seuls Européens qui jusqu'à ce jour aient pu s'introduire dans ce royaume, y sont entrés.

« Avec l'aide de Dieu, écrivait Mgr Imbert, j'ai pu enfin franchir l'espace qui me séparait de mon troupeau; et tandis que ma dernière lettre vous fut écrite des frontières de la Corée, c'est du centre de ce royaume que je vous adresse aujourd'hui quelques mots de

» Si mon introduction dans cette contrée s'est opérée sans malheur, elle n'a pas été exempte de peine et de périls : la douane de Y-Chou, par les mains de laquelle nous devions naturellement passer, se montre toujours sévère, et jamais les Coréens eux-mêmes n'échappent à ses rigueurs et aux contrôles les plus détaillés. >

Me soustraire à ces inquisitions, c'était prudence, et je le fis. Mes guides et moi nous attendîmes la nuit, et à la faveur de ses ténèbres, nous traversames le grand fleuve du Canard vert, à quelques pas du corps de garde établi sur ses rives. Notre passage s'effectua sur la glace, au milieu de craintes et de perplexités cruelles : l'obscurité était si profonde que nous pouvions nous diriger à peine; le fleuve menaçait de s'entr'ouvrir sous nos pas, peu gelé qu'il était par un hiver assez doux; enfin, la sentinelle n'était pas éloignée et le plus faible bruit pouvait arriver à son oreille et nous trahir. Mais rien ne contraria notre marche furtive, et Dieu nous donna d'arriver sans mésaventure au faubourg méridional de

Là, une misérable auberge nous servit d'asile. Deux chrétiens instruits de mon futur

passage, étaient venus m'y attendre; ils me donnèrent à mon arrivée de touchantes marques de respect et de dévouement. Ce fut toutefois avec une sorte de mystère, pour n'éveiller aucun soupçon, et quand leur piété se fut acquittée envers moi, que, de concert avec mes introducteurs, ils travaillèrent à me dérober aux regards de la curiosité publique. On suivit, pour me soustraire au péril de ses investigations, le cérémonial ordinaire.

« A peine est-on dans l'hôtellerie, que les guides du missionnaire étendent sa couverture dans un coin de l'appartement, et l'y déposent comme s'il était fatigué. Tandis qu'il feint de souffrir, on prépare le repas : les apprêts achevés, on lui présente quelques mets comme pour le soulager; et lui, le plus souvent suffoqué par l'infection de la cuisine coréenne, refuse les aliments qu'on lui sert. Il faut, du reste, plus que de la sobriété pour garder le secret de son personnage.

» Ensevelir les chevaux européens sous un vaste capuchon de soie noire et garni de fourrures; cacher les traits de son visage, moins différents, il est vrai, de ceux du Coréen que ceux du Chinois, mais pourtant toujours étrangers; faire tenir enfin devant sa figure un voile étendu comme un éventail, pour donner à présumer qu'il appartient aux classes nobles de l'empire : voilà de quelles précautions le missionnaire doit nécessairement s'entourer s'il veut passer inconnu dans les auberges de sa route. »

Il est probable que la guerre qui se poursuit en ce moment aura comme résultat de faire tomber les barrières infranchissables qui séparent cette contrée du monde entier, et de permettre à la civilisation européenne et chrétienne de faire son œuvre de progrès et de régénération sociale.

Quoi qu'il arrive, en effet, les nations civilisées auront vraisemblablement leur mot à dire dans les négociations diplomatiques qui suivront la cessation des hostilités et, vraisemblablement aussi, la première condition qu'elles imposeront pour exercer leur médiation sera l'obligation pour le gouvernement de Séoul d'autoriser la libre entrée des étran-

Il est rare que la guerre produise d'heureux effets. Peut-être, par exception, faudra-t-il se féliciter de la grande partie qui se joue en ce moment dans la presqu'île de Corée.

#### FAITS DIVERS

#### La Neige

Mende (Lozère). - Depuis trois jours, la température s'est considérablement refroidie. La eige a fait son apparition sur nos montagnes. Il y a fort longtemps que, à pareille époque, on n'avait subi température semblable.

Luchon (Haute-Garonne). - Le temps, qui avait été très beau durant la deuxième quinzaine de septembre, a brusquemnnt changé.

A la chaleur de ces derniers jours a succédé un froid piquant. La température a considérablement a naige tumbe denuis daux jours couronnant le sommet de nos montagnes.

Castres. - Depuis deux jours la température s'est subitement rafraîchie.

Il fait presque froid et l'on signale l'apparition de la neige et du givre sur les hauts plateaux du côté de Lacaune.

#### Connaissances utiles

Les soins à donner, au moment des vendanges, à ce qu'on appelle la « vaisselle vinaire », ont une grande importance, car ils permettent d'éviter les altérations des fûts, qui communiquent aux meilleurs vins le goût de « lie ou de sec » ou le goût de « bois ».

Ce dernier accident provient d'une décomposition des matières extratives de certains bois de chêne et de châtaignier. On en a raison par un simple lavage à l'eau chaude additionnée de sel marin, à raison d'un kilogramme par hectolitre. Mais l'altération la plus fréquente des ton-

neaux est l'odeur du moisi. On nous signale, pour la combattre efficacement, un rinçage énergique avec de l'eau renfermant de l'acide sulfurique dans la proportion d'un dixième. Si les moisissures sont profondes, il faut employer, par hectolitre de capacité, 30 grammes de chlorure de chaux dans un litre d'eau froide.

# 300 barriques

de vendange, 1re qualité (cépages variés), à vendre dans la vigne.

S'adresser à M. COLONGE, à Montpezat-de-Quercy, à partir du jeudi 13 septembre.

#### MAISON

Bien aménagée à louer, en partie ou totalité, située rue Lestieu. Eau dans la maison et water closets à l'anglaise. — Prix modère. S'adresser pour visiter, chez M. Arnaudet,

rue Fénelon.

### CHEMIN DE FER D'ORLEANS | Brienc, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quim-

#### EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

4er Hinéraire

1re classe 86 fr. - 2e classe 63 fr. - Durée 30 jours.

Paris - Orléans - Blois - Amboise - Tours - Chenonceaux, et retour à Tours - Loches, et retour à Tours - Langeais - Saumur - Angers - Nantes - Saint-Nazaire - Le Croisic - Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, viá Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. - Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyeunant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix da Billet.

2º Itinèraire

1re classe 54 fr. - 2e classe 44 fr. - Durée 15 jours.

Paris - Orléans - Blois - Amboise - Tours Chenoureaux, et retour à Tours - Loches et retour à Tours - Langeais, et retour à Paris, vid Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au farifs spécial G. V. nº 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrès toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demandeen soit faite au moins trois jours à l'avance.

#### Voyage circulaire en Bretagne

A prix très réduits

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aox prix très réduits de 65 francs en 11º classe et de 50 francs en 2º classe, des billets circulaires, valaples 30 jours, comprenant le tour de la presqu'île:

Rennes, Saint-Malo St-Servan, Dinard, St-

per, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Saveuay, le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Redon et

Le voyageur pa, tant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obienir dans ce but et sor demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe do dillet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura

NOTA. - Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du par-

> VOYAGE D'EXCURSION AUX

#### Plages de la Bretagne

Du 1ºr Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, a prix réduits, et comportant le parcours

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarneuez, Pont-l'Abbé et

Durée: 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 4re classe : 45 francs. - 2º classe: 36 francs.

AVIS. - Ces billets comportent la faculté d'arret à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours...

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix

des hillets Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion, le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

## Bibliographie

- UNE DÉPENSE INTELLIGENTE

Qu'est-ce 4u'une des ense intelligente? C'est celle qui rapporte un profit considérable, bien supérieur à la somme déboursée.

Le pairon d'un vêtement coûte, lorsqu'il est bon, de 1 fr. 50 à 4 fr. ; 240 patrons représentent donc

Un dessin de tapisserie, un modèle d'ouvrage manuel, un échantillon de tricet, ou crochet, coutent, en moyenne, quelques francs chacun; deux ou trois cents de ces objets équivalent, à peu de chose près, à la valeur des patrons, ci-dessus indi-

Si, en outre, en joint à ces travaux varies des romans intéressants, convenant à tous les membres de la famille, jeunes et vieux, des articles variés, des conférences musicales servant de guide à l'étude du tiano, des articles d'instruction, d'éducation, de savoir-vivre, des rece tes éprouvées par le ménage, et la tenne de la maison, on reconnaîtra aisément qu'un abonnement à la Mode Illustrée est la dépense la plus intelligente et la plus avantage se qui se puisse faire : c'est un placement qui rapporte, en économies, plus de trente fois ses débours.

La Mode illustrée, Journal de la Famille, sous la direct on de Mme Emmeline Raymond, off e gratuitement, chaque semaine, un Supplément littéraire, avec pagination spéciale, et consacré à des romans illustrés.

Un numéro, composé de 12 pages in 4°, est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cie, rue Jacob, 56, à Paris.

Prix pour les Département. — Première édition: Trois mois, 3 fr. 50; - Six mois, 7 fr.; Douze mois, 14 fr.

Quatrième édition: Trois mois, 7 fr.; — Six 43 fr. 50; - Douze mois, 25 fr.

On s'abonne également dans toutes les libratries des départements et dans tous les bureaus de poste.

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE

PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.

PRIME GRATUITE: Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le D' J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médicine populaire. Cette prime vaul 8' en librairie.

Abonnements: Un an, 6 fra; Union postale, 8 francs. (Ajouier 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime). BUREAUX: 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone). On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Etranger.

LA POUPÉE MODÈLE Journal des petites filles PARIS: 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS

9 FRANCS. La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de a petite fi le par la Poupée, tella est la pensée de cette publication, vivement appré-ciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, s 'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâces à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans sen

En dehors des petits ouvrages et Patrens pour poupée que contient chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aise à construtre: Figurines à découper et à habiller, - Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures ie Modes d'enfants, — Décors de théâtre, peuts Acteurs, - Surprises de toutes sortes, etc., ets.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, a l'ordre de M. F. THIERY. Directeur du

#### Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères devouées; leur in-pirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs ; leur enseigner à faire, - riches ou pauvres, - le bonheur de leur maison; oiner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est propose le Journal des demoiselles. A un mérite littéraire un nomement apprécie, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art. gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapiaseries, patrons, proderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. - DEPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Jeurnal, 48. rue Vivienne, u Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY,

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison Mme V° Montcoutié.

PRIX MODERES

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles

d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés,

laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Echange d'ancien contre du moderne.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats. Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.



Le système de vendre tout à petit bénéfice et entièrement de confiance est absolu dans les Magasins du BON MARCHÉ SAISON D'HIVER

La Maison du BON MARCHÉ a l'honneur d'informer les Dames que le Catalogue des Nouveautés d'Hiver vient de paraître et qu'il est adressé franco à toutes les personnes qui en font la demande. Sont également envoyés franco les Échantillons, Gravures, Albums et Modèles d'Arlicles confectionnés.

Tous les envois (au/res que les Meubles et objets encombrants) sont faits franco de port à partir de 25 francs.

Adresser toutes les lettres :

A MM. LES DIRECTEURS DU BON MARCHÉ. Paris.

## BOUGIES REYNAL à la *Glycérine* solidifiée avec les médicaments. Une application par jour, **guérit** sans rétrécissement

guerit sans retreements les ni gastrite, toutes les Affections intimes. 16d,0r Paris 1875, Bronzo Exp. Ullis Paris 1878 Admises à l'Exp. Univ. Paris 1889. DEMANDEZ PROSPECTUS 2, Rue de la Tacherie, Paris.



EXIGER LA SIGNATURE: LIEBIG EN ENCRE BLEVE SUR L'ETIQUETTE



Marbre

et objets d'art anciens.

## VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de payement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT

Papiers peints

tous genres

Encadrement

16, Rue de la Liberté, Cahors

**EXPOSITION** 

CAHORS 1881

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCEDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. Doucede envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.



Le propriétaire-gérant : LAYTOU

ENTREPRENEUR DE PEINTURE Peinture

Vitrerie Henri SÉGUY Faux bois

Rue du Lycée, nº 40, CAHORS

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.